

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)
-----EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS

L'an deux mil onze, le 28 avril à 18 H, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 34

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 avril 2011

Présents : MERLIAUD C., PERDUCAT D., FAYE J.P., PASQUET R., PONS G, DOLLEY A., DUPONT M., SERRU D., BALLOT M., MOUTARDE N., BATAILLE J.L., CHADELAUD M., BIRON J., BUXERAUD H., TESSIER M.C., LACOUTURIERE B., LEROUSSEAUD R., PERIGAUD C., COUEGNAS A., VIGNON F., WERTHMANN G., DAUDE C, LISSANDRE A., HERBERT F., BOUBY F., GANE I, ROYER G., SERRU MC

Absents : MENUCELLI T., représenté par MAUNOURY F., HANICOT J, représenté par CLOUET D., DUFAYS C., COULAUDOU N., DE LAGAUSIE C, COLY G.

Secrétaire : M.C TESSIER.

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE CHAMP RIGAUD / Création d'un Budget Annexe.

Monsieur le Président informe les délégués communautaires qu'il convient de créer un Budget Annexe afin de retracer les dépenses et recettes ayant trait au projet d'extension de la zone d'activités économiques de Champ Rigaud, à Peyrat-le-Château.

Il convient également d'assujettir cette opération à la TVA, car elle n'est pas éligible au Fonds de Compensation de la TVA.

Le Conseil Communautaire :

- Entérine la création du budget annexe « Zone d'Activités Economiques de Champ Rigaud », selon les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 14.
- Dit que l'entrée en vigueur de ce budget est immédiate et que le premier exercice considéré sera l'exercice 2011
- Mandate le Président pour qu'il accomplisse les démarches nécessaires à l'assujettissement de l'opération au régime fiscal de la TVA.

Pour copie conforme
Le 9 mai 2011
Le Président